



Conseil de Développement

Une *Autre* PROVENCE, Un Pays en Drôme Provençale et Haut Vaucluse

Conseil d'Orientation

Réunion du

Mercredi 23 novembre 2005-

COPAVO-Vaison

14 H 30 – 17 H 30

COMPTE RENDU

Techniciens :

S. Bernard
D. Boulard

Secrétariat :

J. Cottereau

Présents :

Bellet Françoise
Besson-Girard Jean-Claude
Bosmans Alain
Boursier Pascale
Faure Vincent
Galant Patrick
Gurly Jean-Baptiste
Lainé Ernest
Laveaud Michel-Jean
Morel Albert
Richard Eric

Excusés :

Cabanis Jean-jacques
Chevalier Patrice
Delair Joël
Georges Thierry
Joly Florence
Monpeyssen Jean-Jacques
Perrin Jacques

Ordre du jour :

- 1) Rapport des présidents des commissions thématiques (Compte rendu des différentes réunions)
- 2) Définition des modalités de travail entre le CO (Conseil d'Orientation) et les différentes instances du Pays :
 - a. Organisation du travail
 - b. Modalités de restitution
- 3) Elaboration des propositions de travail pour le CO, définition des thématiques et mise en place d'un calendrier des manifestations 2006.
- 4) Calendrier des prochaines réunions du Conseil d'Orientation jusqu'à fin mars 2006.

Dominique Boulard remet l'annuaire du « Pays, Une autre provence » à l'ensemble des participants dans lequel figurent les coordonnées de tous les membres des différentes instances du Conseil de Développement :

- La liste alphabétique des membres du conseil de développement (CDP)
- Les membres du CDP qui participent au conseil d'orientation
- Les membres du CDP qui participent aux commissions mixtes
- Les groupes de travail du conseil de développement (CDP)

1) RAPPORT DES PRESIDENTS DES COMMISSIONS THEMATIQUES –

Albert Morel – Commission " Dynamiques économiques" –

La commission ne s'est pas réunie à ce jour. La première réunion aura lieu le 1^{er} décembre 2005. Convocation de la commission élargie au groupe de travail des membres du Conseil de Développement. Modalités envisagées :

- programmer le travail à court, moyen et long terme
- délivrer de l'information sur les thèmes en rapport avec les projets (intervention d'experts pour donner des éclairages, exemple sur la démographie...)

Jean-Baptiste Gurly – Commission « Qualité de vie» -

Les membres non élus de la commission mixte se sont déjà réunis. Les modalités de travail :

- se connaître et prendre connaissance des projets de l'appel à proposition
- préciser les modalités financières d'intervention des pouvoirs publics
- mettre en place 3 sous-groupes qui ont analysé les candidatures à l'appel à proposition, sous l'angle :
 - situation géographique
 - financement
 - objectifs

⇒ Réalisation d'un tableau synthétique : ce travail fait apparaître plusieurs problèmes :

- beaucoup de projets concernent le patrimoine et sont hors critères.
- Beaucoup de projets émanent des communes les plus riches
- Peu de plan de financement sont établis et la notion des 20 % d'autofinancement est complètement effacée.

Il est rappelé :

- Que l'autofinancement est obligatoire de façon générale,
- Que 20 %, c'est un minimum
- Que c'est un gage de crédibilité
- Que cet apport n'est pas toujours en "espèce sonnante et trébuchante".

Ces problématiques appellent un débat dont il ressort :

- Que cette question de l'autofinancement est essentielle
- Que le Pays se veut un lieu d'expérimentation et d'innovation, il faudra trouver des réponses notamment en accompagnant les "petits" porteurs et en évitant de tomber dans une logique de guichet.

Il est décidé de proposer :

- Qu'un document interne soit travaillé par chaque commission reprenant la méthode de la commission "qualité de vie" afin de mieux envisager qu'elles vont être les difficultés et travailler aux réponses à mettre en œuvre.

Jean-Claude Besson-Girard – Commission « Prospective-Evaluation » -

La commission ne s'est pas réunie à nouveau. Elle avait travaillé en amont et proposera un document de référence pour donner des repères aux autres commissions car elle n'a pas vocation à évaluer les autres commissions ; ce document reste à finaliser.

La question de l'implication des élus est importante dans ce cas car évaluer, c'est former au jugement, les élus du Pays doivent en avoir conscience. Une rencontre avec le bureau est envisagée.

Par ailleurs, JC Besson-Girard insiste sur la nécessité d'un travail en commun sur la question "prospective". Compte tenu des informations dont l'on dispose, vers quoi veut-on aller collectivement ? (cf article Journal du Dimanche joint).

Eric RICHARD – Commission « Qualité de l'Emploi » -

1^{ère} réunion d'un groupe restreint. Compte tenu de la composition du groupe (beaucoup de centres de formation), il a été mis en avant la nécessité de travailler sur l'emploi dynamique, les nombreux dispositifs et la formation étant des outils au service du projet.

Alain Bosmans – Commission « Information Communication » –

Déjà 2 réunions : uniquement les 7 nouveaux membres, nouvellement, élus.

11 octobre : bilan de ce qui avait été fait.

2 novembre : exploration des pistes :

- qui veut-on toucher ?
- quel contenu ?
- quel support ?

Proposition :

- 1) de constituer une mallette pédagogique, simple mais complète pour tous les membres du Pays.
- 2) la question de transmission des compte-rendus des commissions
- 3) La piste d'édition d'un journal (bi ou trimestriel) de 4 ou 8 pages pour tous les foyers. Se pose la question de modalité de distribution.
- 4) Revue de presse ⇒ abonnement à l'ARGUS.

A la question des compte-rendus, il est proposé :

Qu'un rapport d'Activité Trimestriel ⇒ Synthèse du travail des commissions élaborée par les co-présidents ⇒ validé par le Conseil d'Orientation ⇒ transmis à l'ensemble des membres.

A la question du Journal et aux modalités de distribution :

- Coût élevé / expérience du 4 pages pas concluante (il en reste 4 à 5000 exemplaires sur 8000). A voir.

La commission est interpellée sur la question de la couverture "presse". Les zonages des correspondants étant restreints lorsque des événements "Pays" ont lieu, ils ne sont relayés qu'en local, voir comment, il est possible d'obtenir un passage en départemental. Alain Bosmans précise qu'il a démarré la discussion notamment avec « Le Dauphiné ».

Sébastien Bernard – Commission « Occupation de l'espace » – Patrice Chevalier étant absent -

- Réunion prévue le 30 novembre avec P. Chevalier.
- S. Bernard se rendra le lundi 28 novembre aux assises régionales concernant l'intention de la région sur le foncier et l'habitat.
- La commission va revenir sur la validation du cahier des charges pour lancer l'étude sur le Pays (travail qui a été fait par la précédente commission).

1^{ère} réunion : tour de table –

- J Perrin souhaite qu'il y ait un groupe qui travaille sur « la santé » ;
- Sur chaque problématique, une synthèse de 2 pages sera transmise à tous les membres de la commission.
- Autre thématique : les services publics, l'enfance et la jeunesse, NTIC, le vieillissement en lien avec la santé.

Sur la question du vieillissement et de l'inter-générationnelle, le conseil d'orientation s'attarde sur la question qui semble au cœur des difficultés actuelles de la société et l'intérêt d'y être attentif.

Dominique Boulard - Commission « Transport » –

La commission a un problème de représentativité au sein du Pays. C'est le Conseil d'Orientation qui doit réfléchir à la représentativité de cette commission au regard des sièges à pourvoir au sein du Conseil de Développement.

Cette thématique est très marquée par des décisions qui se prennent au niveau départemental et régional, quel impact pouvons-nous avoir ? Cela explique certainement le désintéressement de la population sur cette commission.

2) MODALITES DE TRAVAIL ENTRE LE CO ET LES DIFFERENTES INSTANCES DU PAYS –

La question du lien entre la commission mixte, le conseil d'orientation et les groupes de travail du conseil de développement est posée.

En effet, si les relations entre la commission mixte, le conseil d'orientation et le COPIL sont garanties par la double entrée des co-présidents/rapporteurs des commissions mixtes qui font le lien avec :

- les autres membres du CDP siégeant dans les commissions mixtes,
- le Conseil d'Orientation composé de l'ensemble des co-présidents/rapporteurs des commissions mixtes,
- le COPIL auquel l'ensemble du Conseil d'Orientation participe ...

Les autres membres du conseil de développement qui ne participent pas aux commissions mixtes et sont membres des groupes de travail ne doivent pas être laissés sur la touche.

Dans certains groupes de travail, le nombre des membres est trop important pour que les commissions se réunissent de façon élargie systématiquement. Aussi, il est acté que **tous les 2 ou 3 mois, le co-président réunira le groupe élargi.**

L'envoi du bulletin trimestriel renforcera cet aspect ainsi que les journées "Pays".

La question de la démocratie participative est posée :

Pascale Boursier fait part de la demande de son collectif de créer une commission mixte ad hoc.

Jean-Claude Besson renvoie au mémo de l'ADELS sur "Animer un projet participatif" ; ouvrage qui a déjà été distribué lors d'une précédente réunion du Conseil d'Orientation ; il est indispensable d'avoir lu ce document afin de parler le même discours, de partir sur les mêmes bases et surtout de gagner du temps en évitant des explications redondantes à chaque réunion du conseil d'orientation.

A propos de l'organisation des différents groupes de travail -

S. Bernard précise que l'équipe technique ne pourra pas assurer l'animation de tous les sous-groupes ou instances qui se créeraient. Le Conseil d'Orientation approuve.

Remise du tableau des missions de chaque technicien sous réserve de validation en COPIL.

Autres questions -

1- Réunion sur les services publics à Vaison –

Organisée par la sous-préfecture de Carpentras dans des conditions acrobatiques. Elle répondait à la demande du ministère de faire remonter les besoins dans un délai court (4 mois pour établir un diagnostic et le confronter).

Eléments quantitatifs intéressants mais la dynamique "Pays" n'a pas été abordée (Territoire de Bollène effleuré – pas de prise en compte de la Drôme).

2 – Proposition d'un déplacement le samedi 10 décembre à Marseille –

Rencontre du Conseil de Développement du Pays avec les élus régionaux (3 tables rondes et un débat avec les élus).

D. Boulard se propose d'organiser le co-voiturage.

3 – Michel-Jean Laveaud propose que la délégation régionale Rhône Alpes soit accueillie au Pays dans le cadre de la semaine de la francophonie qui aura lieu en Mai.

D. Boulard demande à M.J Laveaud qu'il veuille bien faire le nécessaire pour que l'ensemble des informations concernant le participatif parvienne au Pays.

4 – Calendriers –

Les réunions du Conseil d'Orientation auront lieu les :

Mercredi 21 décembre –	18 H - 21 H
Mercredi 18 janvier –	14 H 30 – 17 H 30
Samedi 25 février –	9 H – 12 H
Mercredi 15 mars –	18 H - 21 H

Manifestations du Pays – propositions d'une réunion plénière du Conseil de Développement :

- en janvier
- fin mars
- fin juin

5 – Pascale Boursier demande :

- que les compte-rendus soient féminisés
- que la nouvelle carte du Pays soit remise.

P. Boursier pose la question des modalités de remboursement des frais.

Fin de la réunion à 17 H 30.